

Liste des pièces demandées pour le dépôt d'un dossier PCAE Végétal

Pièces obligatoires (demandeurs individuels et personnes morales)

Demandeur individuel	Personne morale
Copie de la pièce d'identité en cours de validité du demandeur individuel	Exemplaire des statuts à jour, datés et signés, en cohérence avec le Kbis et le nom des associés sous le Portail des Aides
	K-bis à jour de moins de 3 mois (ou preuve de dépôt de demande d'immatriculation) en cohérence avec les statuts et le nom des associés sous le Portail des Aides
Attestation MSA régularité (à fournir à la 1ère demande de paiement pour les JA et NA)	Attestation MSA régularité (à fournir à la 1ère demande de paiement pour les JA et NA) pour la société
Autodiagnostic de la « démarche de transition ou de progrès » (au format PDF)	
Pièces justificatives des dépenses : devis ou autres justificatifs	
Liste des dépenses	

Pièces à fournir en fonction du demandeur et/ou du projet

Si concerné	
Mandat/pouvoir habilitant un des associés du GAEC à agir au nom du GAEC	GAEC
Liste des adhérents de la CUMA	CUMA
Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide et à engager la CUMA	CUMA
Attestation d'adhésion à jour au HCCA ou à une fédération y adhérent	CUMA
Attestation d'affiliation MSA (pour les NA ou du JA, précisant leur date d'affiliation en tant qu'exploitant)	JA et NA
Justificatif au titre de la réglementation sur les ICPE	ICPE
	JA

Certificat de conformité CJA (si attribuée) ou accusé réception de demande d'aide JA (uniquement pour les exploitants Jeunes Agriculteurs)	
Attestation de validation du niveau de formation (diplôme) requis (pour les NA)	NA
Plan d'entreprise ou Etude d'installation (pour les NA)	NA
Preuve d'affiliation du conjoint à une autre caisse ou précisant qu'il n'est pas exploitant (pour les NA)	NA
Contrats de travail justifiant d'une activité agricole d'au moins 24 mois au cours des 3 dernières années avant le dépôt du dossier	NA avec diplôme non agricole de niveau 5 ou supérieur
Plans du projet (plan de localisation, de masse)	Toute construction
Attestation de suivi de la formation « démarche de transition ou de progrès » visée de l'organisme formateur (à fournir au plus tard à la dernière demande de paiement)	Toute demande
Arrêté du permis de construire ou déclaration de travaux (à défaut le récépissé du dépôt)	Toute construction
Déclaration de destruction du pulvérisateur sauf pour les JA en individuel	Pulvérisateur
Convention d'autoconsommation sans injection	Photovoltaïque
Etude de faisabilité démontrant l'autoconsommation totale d'énergie solaire	Photovoltaïque
Attestation de certification en agriculture biologique ou conversion	AB
Certification d'engagement en cours dans une démarche agro-environnementale certifiée	HVE
Décision d'engagement dans le dispositif : réseau Ferme DEPHY Ecophyto ou 30 000 fermes Ecophyto ou MAEC ou GIEE	30 000 Fermes DEPHY Ecophyto MAEC ou GIEE